

L'édito du Maire

Le Conseil Municipal et moi-même sommes heureux de faire un point, dans ce nouveau bulletin municipal, sur les avancées ou même la réalisation de certains projets qui contribuent à l'amélioration, de notre cadre de vie, de la sécurité et de la communication.

Les travaux de rénovation ou de réhabilitation de certains bâtiments municipaux se poursuivent également. Comme vous le constaterez dans les pages qui suivent, la liste est assez longue...

Par ailleurs, il semblait important de faire un retour en image sur les récentes manifestations qui ont animé notre commune grâce à l'implication des associations présentes, toujours très actives, et de l'équipe municipale, désireuse de maintenir un lien social fort, que ce soit pour les commémorations officielles ou des rendez-vous plus festifs, destinés à tous, de notre jeuneuse à nos aînés. Nous sommes fiers de constater une belle participation de tous sur chacun des rassemblements.

Ce bulletin contient également des informations utiles et pratiques à garder à portée de mains. Enfin, vous y trouverez quelques rappels de règles bien utiles à appliquer par chacun d'entre nous, pour que la vie de tous soit encore plus agréable au sein de notre commune.



A bientôt,

Votre Maire, Denis PELÉ



Les réalisations

Bulletin Octobre 2022



○ Avec l'aide de subvention, nous avons pu cette année investir dans un panneau d'affichage lumineux qui complète et facilite la communication et l'information auprès de tous les citoyens,



○ Nous avons poursuivi la rénovation de la mairie, avec l'installation de volets roulants électriques.

C'est un véritable avantage en terme d'entretien, de facilité d'ouverture et fermeture et de sécurité pour les usagers du trottoir lors des manœuvres quotidiennes,

○ Le défibrillateur a été installé à l'entrée de la salle polyvalente. Une formation a été dispensée auprès des agents, de certains conseillers et personnels de l'école.

○ Les travaux d'aménagement du cimetière sont maintenant finalisés

○ De nouvelles règles de circulation ont été mises en place sur la commune. Les rues de Saumery et du Nuisement sont limitées à 30 Km/h, la rue du General Sonis, également limitée à 30Kmh est interdite au +3.5T sauf livraison, et débouche par un stop rue de Chartres,



○ Quelques décorations supplémentaires ont été installées pour les fêtes à Coulemelle, Saumery, Renneville, au Nuisement et à Chesne.

Sur la place de la Mairie un sapin lumineux a été assemblé pour compléter les illuminations,



Les réalisations

Bulletin Octobre 2022



○ Les travaux de réaménagement du logement au 36 rte d'Orléans sont finalisés. Cette habitation a été mise en location depuis début juillet. A cette date, une nouvelle famille a été accueillie sur la commune,

○ Des potelets ont été installés route d'Orléans afin d'interdire les stationnements gênants à l'intersection de la rue du Nuisement et ainsi augmenter la visibilité et laisser l'accès libre et sécurisé au trottoir,

○ Les travaux de prolongement du réseau d'eau vers Chesne et Saumery sont en cours. Le montant de l'investissement s'élève à 198 500 € TTC. Nous profiterons de ces travaux pour enfouir les gaines qui serviront au déploiement de la fibre,



La trancheuse en action sur la route de Chesne

Le tracé de la nouvelle canalisation

○ Les travaux de finition des voiries ont été réalisés rue André BOISSONNET. Les plantations et aménagements des espaces verts seront finalisés à l'automne,

Le tout dernier lot à vendre est à ce jour sous compromis.



Les projets

Bulletin Octobre 2022



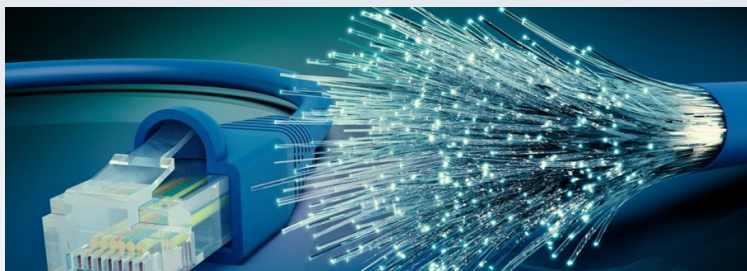
○ Un projet de création d'un lotissement privé d'une dizaine d'habitations entre la salle polyvalente et le cimetière est en cours d'étude,

A ce jour, la société sol&air, en charge du dossier, est en pourparler avec les différents propriétaires,



Les lots en cours d'étude

○ L'objectif affiché par le département est de relier à la fibre toutes les communes du département au plus tard à la fin 2023. De notre côté, plusieurs échanges ont déjà eu lieu afin de s'accorder sur les coûts et solutions de raccordements,



○ Après avoir refait le revêtement de la route départementale D955 courant juillet 2022, le département prévoit d'intervenir sur le revêtement de la traversée de St Péray à l'été 2023. Nous suivrons l'évolution de ce dossier,

○ Nous prévoyons de lancer des procédures pour la mise à jour des listes électorales,

(pour rappel : Dès vos 18 ans, vous êtes inscrit automatiquement sur la liste électorale de la commune que vous avez indiquée lors de votre recensement citoyen. Cependant, si vous avez déménagé et que vous voulez voter dans votre nouvelle commune, vous devez vous inscrire auprès de votre nouvelle mairie.)

Les projets

Bulletin Octobre 2022



○ Des dossiers d'appels de subvention sont en cours d'élaboration pour permettre la rénovation de notre église,

Ce projet comprend la réfection de la toiture, des réseaux électriques ainsi que les éclairages intérieurs et extérieurs en LED afin de remettre en valeur notre patrimoine,



Pour le long terme, nous envisageons :

○ Le lancement des 1eres études pour l'aménagement et l'enfouissement des réseaux de la rue du Nuisement,

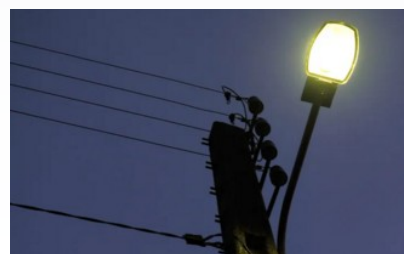
○ La rénovation énergétique de la salle polyvalente,

○ La réhabilitation de la maison « Delié » en face de la mairie,



○ Le renouvellement de l'éclairage public en ampoule LED afin d'obtenir un meilleur éclairage avec une baisse d'environ 60% de la consommation électrique,

(Pour info, la conso 2021 de notre éclairage public était de 48 MWh, soit la consommation annuelle moyenne de 10 foyers - étude CRE de 2016)



Les finances 2021

Bulletin Octobre 2022



Le bilan des finances communales 2021 :

- Après 2020, 2021 a de nouveau été une année perturbée, qui n'a pas permis de couvrir le montant de nos dépenses de fonctionnement prévues au budget (- 10 900 €), pour les 2 raisons suivantes :
 - Peu ou pas de location de la salle polyvalente
 - Une augmentation des consommations énergétiques
- Malgré cela, d'autres éléments sont plus favorables :
 - L'encours de dette diminue
 - Le besoin en fond de roulement s'est amélioré compte tenu des ventes de biens réalisés sur 2021

Les services des finances publiques qui ont analysé les comptes, ont souligné l'écart de budget sur les charges, mais ont également relevé le fait qu'un certain nombre d'actions en cours vont permettre de poursuivre l'amélioration de la situation financière.

- Sur le début d'année 2022, il a été acté :
 - L'intégration du budget annexe du lotissement du Nuisement,
 - Le remboursement anticipé d'un emprunt en cours,
 - L'appel à subvention pour tout nouveau projet,
 - La réduction de l'éclairage public de 00h00 à 6h00,
 - La fermeture de la petite salle des associations du 01/11 au 30/03 afin d'optimiser les dépenses énergétiques et le planning d'occupation de la salle polyvalente

		Dépenses	Recettes
Sur l'exercice	Section de fonctionnement	544 095 €	533 193 €
	Section d'investissement	84 796 €	140 678 €
report exercice N-1	Section de fonctionnement	0 €	8 390 €
	Section d'investissement	0 €	36 163 €
total réalisation + report		628 891	718 425
restes à réaliser à reporter en N+1	Section de fonctionnement	0 €	0 €
	Section d'investissement	0 €	0€
total des reports sur exercice N+1		0 €	0 €

RESULTAT	Section de fonctionnement	544 095 €	541 583 €
CUMULE	Section d'investissement	84 796 €	176 841 €
	TOTAL	628 891 €	718 425 €

Solde d'exécution global 2021 tout budget confondu	89 534 €
---	-----------------

La vie locale, en image

Bulletin Octobre 2022

Les cérémonies du 11 novembre 2021,



Moment de recueillement devant le monument des morts pour la France



Courant décembre, Mr le MAIRE et Mme RIANT ont distribué une trentaine de colis gourmands auprès de nos aînés,

Ce fut un beau moment de partage et de convivialité, (moments encore trop rares durant l'année 2021)

Le 26 mars, une matinée citoyenne a été organisée afin d'enlever les nombreux déchets qui jonchaient les chemins et trottoirs de notre commune. Un grand merci à l'ensemble des participants qui ont permis de récolter une centaine de kg de débris,

Malheureusement, tout laisse à penser qu'une nouvelle matinée similaire sera nécessaire dans les prochains mois,



(à souligner que les jeunes élèves de la clé des champs ont participé à une action équivalente sur la commune le 15 septembre dernier, bravo pour cette belle initiative qui sensibilise les plus jeunes)



Une année électorale chargée avec les 2 tours des élections présidentielles et législatives.

A ce jour , le prochain scrutin est prévu au printemps 2024 pour les élections européennes.



Le 08 mai avec les expositions réalisées par les membres de Liberty GI qui grâce à leurs connaissances, anecdotes et disponibilités participent activement auprès des jeunes et moins jeunes aux devoirs de mémoires



La vie locale, en image

Bulletin Octobre 2022

Le camp militaire



Le camp militaire avec son exposition organisée tout le week-end du 02 juillet, derrière le stade, par l'association Liberty Gi,

Le 14 juillet



Après 2 années sans festivités, conséquences du COVID, les fêtes du 13 juillet ont été placées sous le signe des retrouvailles,

A cette occasion, nous avons pu participer,

Au repas champêtre en plein air organisé par le comité des fêtes,



Au feu d'artifice tiré derrière la lagune à l'entrée de St Péray,

Au traditionnel défilé des lampions,

Sans oublier le bal populaire qui a regroupé les plus fêtards une bonne partie de la nuit,



La vie locale, en image

Bulletin Octobre 2022

La rentrée de septembre 2022

La rentrée scolaire :

Le jeudi 01 septembre, les 161 élèves ont été accueillis au sein de l'école la clé des champs. Cette année, une nouvelle directrice, Mme VENOT nous a rejoint.

Nous souhaitons à tous les élèves, enseignants, ATSEM et agents du SIRIS une excellente année scolaire pleine de réussite, de découverte et d'épanouissement.

Le SIRIS, qui intègre depuis septembre son secrétariat au sein de l'école veille à assurer l'organisation et la gestion au quotidien des garderies du périscolaire (de 7h30 à 18h30), de l'étude surveillée, de la restauration et du centre de loisir du mercredi (en partenariat avec le CLAP de Patay),

Blog: <http://ec-stperavylacolombe.tice.ac-orleans-tours>

classe	effectifs
PS	21
MS	21
GS	19
CP/CE1	24
CE1/CE2	24
CE2/CM1	26
CM1/CM2	26
TOTAL =	161

Le centre de loisir qui a accueilli 21 enfants sur le mois de juillet avec le support de familles rurales,



La sortie estivale à Châteauneuf sur Loire, avec au programme : son musée de la marine et ses bords de Loire

Le vide grenier :

Le vide grenier de rentrée, organisé le samedi 17 septembre par le comité des fêtes,



Une partie de l'équipe du comité des fêtes, toujours disponible pour nos accueillir et nous restaurer

La vie locale, en image

Bulletin Octobre 2022

Les journées du patrimoine le 18 septembre

Un grand merci aux amis de l'orgue pour avoir fait découvrir notre belle église, et fait partager quelques instants musicaux autour de l'orgue durant tout le dimanche.

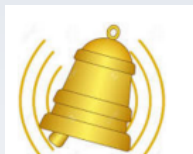
Quelques informations sur notre église Saint Pierre, édifiée au XIII siècle:



Plusieurs éléments sont classés, dont le retable en bois sculpté et doré qui date du XVIIème siècle



La chapelle de la Sainte Vierge , construite en 1862



Les 2 cloches qui rythment nos journées s'appellent, Caroline Marie et Marie. Elles ont été installées en 1834 et 1857. Pensez à ces vieilles dames la prochaine fois que vous les entendrez...

Le départ de Mme BOUSSARD

Après 5 années passées au secrétariat de notre mairie, Mme BOUSSARD nous a quitté début Octobre pour une évolution de carrière au sein de la fonction territoriale. Un grand merci à elle d'avoir activement participé à l'évolution de notre commune ces dernières années. Nous lui souhaitons le meilleur pour ses nouvelles fonctions.

Concernant le remplacement de Mme BOUSSARD, un recrutement a été finalisé. Une nouvelle secrétaire de Mairie nous rejoindra au plus tard en tout début 2023.



Octobre rose

Depuis 1994 en France, Octobre Rose est une campagne annuelle menée par l'association Ruban Rose qui permet de sensibiliser le grand public au dépistage du cancer du sein, la première cause de mortalité par cancer chez les femmes. A cette occasion, l'illumination de la Mairie est un moyen de communiquer et de soutenir cette cause.



La vie locale, nos associations

Bulletin Octobre 2022

Les clapotins

C'est un LAEP (Lieu d'Accueil Enfants-Parents) gratuit, libre et sans inscription au préalable qui réunit chaque jeudi matin de 8h30 à 12h (sauf durant les vacances scolaires), une vingtaine d'enfants de St pérvy, Boulay, Bricy, Patay, Epieds en beauce, St Sigismond ou Baccon au sein de la salle des associations afin de partager des moments de rencontre, d'éveil et de jeux.

Une salariée du CLAP accompagnée de 2 bénévoles sont également présents pour encadrer cette activité de plus en plus prisée.

Pour plus d'infos :

clapresponsable@orange.fr ou au 06.60.96.91.98

Familles Rurales

(asso de St Pérvy, Gémigny, St Sigismond et Tournois)

Avec la rentrée, tous les cours et activités ont repris.

Il est possible d'exercer ou de participer sur St pérvy, tournois ou gémigny aux activités physiques et culturelles suivantes :

Gym adultes / enfants / Pilates,
Hip-hop, Danse de salon, Art floral,
Soirée autour du fil, Les godillots
de St P, Couture Patchwork, Atelier
olfactif / initiation dégustation de
vins, Atelier cuisine, La
bibliothèque intercommunale



La sortie, le 18 septembre au château de Chantilly

Pour plus d'infos :

@ asso.saint-peravy@famillesrurales.org

Les dates à retenir dès maintenant :

Dimanche 20/11/22- St Pérvy = vide jouets

Dimanche 5/03/23 - St Pérvy = Puces des couturières

Mardi 27/06/23 - St Pérvy = Fête de fin d'année

La vie locale, nos entreprises et services

Bulletin Octobre 2022



Le restaurant de Patay propose des menus avec livraisons jusqu'à St Péray

www.lauthenticitedelafrite.fr



GITE (8 pers - 4 chambres)

à la ferme de la Fontaine

Ref : H45G003661



tel : 02 38 43 30 90

Les livraisons sont possibles jusqu'à St Péray

Ouvert 6j/7 de 11h à 14h et de 18h à 22h - fermé le dimanche midi et le lundi

Tel : 09.87.32.36.36



EXTERMINATION GUEPES ET FRELONS
06 12 70 33 24 hornet45frelon@gmail.com



La boulangerie LEBAS alimente tous les jours sauf le lundi le distributeur automatique en baguettes fraîches.

En complément, tous les dimanches de 11h30 à 12h00 la boutique ambulante est stationnée à proximité du carré afin de proposer pains, viennoiseries, pâtisseries, fromages et épicerie



GARAGE SEVIN
Agent Renault



VENTE VEHICULES NEUFS ET OCCASIONS
RÉPARATIONS TOUTES MARQUES
DÉPANNAGE

02 38 75 77 00 [f SARL DT SEVIN](https://www.facebook.com/SARLDTSEVIN)
22 bis, route de Châteaudun - 45310 ST-PERAVY-LA-COLOMBE



is back (est de retour) 😊

- ❖ Cours d'anglais en groupe ou en individuel
- ❖ Cours de conversation
- ❖ Préparation aux examens Cambridge, TOEIC, TOEFL et IELTS
- ❖ Préparation pour les cv et/ou les entretiens d'embauche
- ❖ Stages pendant les vacances scolaires

NOUVEAU :

Anglais au centre de loisirs de Saint Péray la Colombe le mercredi matin

Pour plus de renseignements/tarifs/inscription, veuillez me contacter au 06.01.34.64.94 ou sur karoenglishcentre@gmail.com.

Si d'autres entrepreneurs, proposant d'autres services ou projets sur la commune souhaitent se faire connaître, merci de contacter la Mairie

La vie locale, les infos utiles

Bulletin Octobre 2022

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal :

Applicable depuis le 07 mai 2021 le plan local d'urbanisme va être amené à évoluer dans les prochains mois afin de s'adapter à de nouveaux besoins.

Pour s'informer sur le projet de modification n°1, un dossier de concertation papier est ouvert au siège social de la Communauté de Communes.

En parallèle, un nouveau processus de validation va être mis en place, des concertations avec enquêtes publiques seront prochainement réalisées.

En attendant, pour tout projet, vous pouvez télécharger les documents en vigueur à partir du site internet de la commune (rubrique : ma commune au quotidien) .



Vous venez d'emménager sur la commune, n'hésitez pas à passer en mairie afin de nous en informer et ainsi permettre la présentation du village, de son environnement, de ses équipements et le fonctionnement de ses services.

Si au contraire, vous nous quittez, merci de nous en informer afin de faciliter les démarches, notamment pour la gestion des compteurs d'eau.



La réglementation des chiens dits dangereux

Une réglementation particulière encadre les chiens dits « dangereux », qui sont classés en deux catégories distinctes.

Elle implique pour leurs maîtres des obligations à connaître et des précautions à prendre.

Les chiens de catégorie 1 : **Chiens de type** American Staffordshire terrier « pit-bulls », Mastiff (également appelés boerbulls et Tosa.

L'objectif de la loi étant de limiter le nombre de chiens de catégorie 1, toute acquisition, cession à titre onéreux ou gratuit, introduction ou importation sur le territoire français est interdite.

Les chiens de catégorie 2 : **chiens de race** American Staffordshire terrier, Tosa et de race ou type Rottweiler.

Depuis jan 2010, tout détenteur d'un chien de catégorie 1 ou 2 doit disposer :

- d'un permis de détention (**délivré par la mairie**). Ce dernier peut être obtenu après l'obtention d'une attestation d'aptitude délivrée par un formateur habilité et après avoir suivi une formation, qui porte sur l'éducation, le comportement canins et la prévention des accidents
- d'une évaluation comportementale du chien par un vétérinaire inscrit sur une liste départementale entre 8 mois et 1 an d'âge
- les documents justificatifs de l'identification du chien et l'attestation d'assurance responsabilité civile du détenteur

À défaut, le propriétaire risque une amende de 750 euros. Si la situation n'est pas régularisée dans le mois qui suit, il risque alors jusqu'à 3 mois de prison, 3 750 euros d'amende et l'interdiction de détenir un animal de compagnie.

767 habitants au 01/01/2022 (population légale - INSEE),

En 2021, nous avons recensé:

14 naissances,

6 décès,

3 mariages,

2 pacs,



RAPPEL

De nombreuses incivilités sont remontées et constatées en Mairie.

Ces règles simples, doivent permettre à tous de vivre sereinement sur notre commune.

C'est pour cette raison que nous nous permettons de vous les rappeler :

Le stationnement : je ne stationne pas sur les trottoirs et espaces verts,

(Trop souvent, des poussettes et des enfants doivent emprunter la chaussée avec les dangers que cela comporte.)

Les trottoirs :

- Je taille mes haies régulièrement,
- J'enlève le verglas et la neige tombée sur le trottoir au droit de mon habitation (les services publics se chargent de déneiger les chaussées.)
- **Je participe à l'arrachage des herbes folles devant ma propriété ou ma location,**

Le bruit :

- La nuit, je baisse le son,
- Je bricole et je tonds aux horaires préconisés :
 - **Du lundi au vendredi de** : 8H30 à 12H00 et de 14H30 à 19H30,
 - **Le samedi de** : 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 18H00,
 - **Les dimanches et les jours fériés de** : 10H00 à 12H00

Les déchets :

- Le brûlage à l'air libre des déchets est interdit,
- J'amène mes déchets encombrants à la déchetterie de Patay,
- J'amène mes bouteilles au point verre (**à proximité de la lagune**). La collecte a lieu régulièrement,
- Je pratique le tri sélectif et j'utilise le bon conteneur (je peux aussi faire un compost individuel)
- **Je ne laisse pas mes poubelles vides plusieurs jours sur le trottoir après le passage de la collecte,**

Les animaux :

- Je tiens mon chien en laisse sur le domaine public,
- **Je ne laisse pas les déjections canines sur les trottoirs,**
- **Je veille contre les aboiements répétés de mon chien de jour comme de nuit,**
- **Je m'assure de posséder un permis de détention pour les chiens dangereux de catégorie 1 et 2**



Les informations pratiques

Bulletin Octobre 2022

Liens utiles

Permanences de la Mairie :

Jusqu'au 31/03/2023 :

Mardi de 14h00 à 18h00

Jeudi de 8h00 à 12h00

1er Samedi du mois : 8h30 à 11h30

(la prise de RDV est souhaitable)

tél. : 02 38 80 82 55

@:mairie.st.peravy.la.colombe@orange.fr

Groupe scolaire

« La clé des Champs »

tél. : 02 38 80 82 14

Bibliothèque Intercommunale

Mercredi de 16 h 30 à 19 h 00

Déchetterie de PATAY

Lundi : de 09h à 12h & de 14h à 17h

Jeudi : de 13h à 17h

Vendredi : de 14h à 17h

Samedi : de 09h à 12h & de 14h à 17h

(01/05 au 31/10 : jeudi de 09h à 12h)

La végéterie de SOUGY est ouverte

<https://sirtomra.fr/>

Poste de PATAY

Lundi: fermé

du Mardi au Samedi inclus :

de 9h à 12h

Gendarmerie de PATAY

ouverte l'après-midi des lundis, mercredis
et samedis

de 14h00 à 19h00

tél. : 02 38 52 39 80

Tarif des services

Prix de l'eau:

1.582 € TTC / m3

47.48€ TTC (abonnement)

Prix de l'assainissement:

2.10 € TTC / m3

28.50€ TTC (abonnement)

Taxe de raccordement au ré- seau d'assainissement:

2 000€ (payable en 2 fois)

Prix des concessions dans le cimetière:

270€ pour 30 ans

390€ pour 50 ans

Concession caverne :

360€ pour 30 ans

540€ pour 50 ans

Concession colombarium :

400€ pour 30 ans

600€ pour 50 ans

dispersion des cendres: 0.00 €

Achat de la plaque : 50 €

(règlement du cimetière en Mairie)

Location de salle :

Exemple de location pour 12h
par un habitant de la commune

Salle polyvalente 165 € *

+ forfait élec: 30 € du 01/10 au 31/03

*tous les détails sur le site WEB
ou en mairie

Prix du repas à la cantine:

4.20€

Prix de la garderie:

1.75€ à 2.65€ par garde en fonc-
tion du quotient familial

Prix de l'accueil de loisirs du mercredi :

13.40€ à 23.40€

suivant quotient familial

Services à la personne

ADMR

32 bis rue Bagneux

45140 ST JEAN DE LA RUELLE

02 38 70 50 51

Familles Rurales

50 rue Curembourg

45404 FLEURY LES AUBRAIS

02 38 65 48 77

Beauce Val Service

4 , Rue du Dr Pierre Legris

45310 PATAY,

02 38 74 62 25

Groupe de parole Alzheimer

contacter France Alzheimer Loiret

au 02 38 82 83 36

SOYEZ
**INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTÉ**

Gratuit, offert
par la mairie,
appli dispo sur
play store

PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer
et vous alerter, votre mairie a le
plaisir de vous offrir l'application
PanneauPocket.

Les évènements locaux et
l'actualité de votre commune
seront toujours dans votre poche,
où que vous soyez, quand vous le
souhaitez.

LA SOLUTION MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

Retrouvez toutes les informations de la
commune sur notre site, **notamment les
comptes rendus et délibérations des conseils
municipaux :**

www.saintperavylacolombe.fr

Bien vivre à St Pérayvy

Bulletin Octobre 2022

Les membres du Conseil Municipal



Hervé PRALY – Gaël JEGOUZO – Olivier GIRARD - Yves BARRAULT - Claudine RIANI - Christophe DOUSSET - Eric MASSON

Sylvain HODEAU – Thierry COUTANT – **Denis PELE** – Jean Noel PAILLET – Romain PROULT
3ème adjoint 2ème adjoint *Mr le MAIRE* 1er adjoint 4ème adjoint

COMMUNE DE
SAINT PÉRAYVY
LA COLOMBE